

États financiers de

L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTE MENTALE

(opérant comme L'Association canadienne pour la santé mentale (Nationale))

Exercice se terminant le 31 mars 2022

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de

L'Association canadienne pour la santé mentale

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne pour la santé mentale ("L'Association"), comprenant le bilan au 31 mars 2022, l'état des résultats d'exploitation, la variation des soldes des fonds et les flux de trésorerie pour l'exercice alors terminé, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section *Fondement de l'opinion avec réserve* de notre rapport des auditeurs, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'œuvres de bienfaisance, l'entité tire des produits d'activités de dons de bienfaisance and parrainages, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits d'activités de dons de bienfaisance and parrainages, l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans les états des résultats et flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021, les actifs à court terme aux 31 mars 2022 et 2021, et les soldes de l'actif net aux 1 avril et 31 mars des années 2022 et 2021. Nous avons donc exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

TORONTO, Ontario
Le 25 juin 2022



Experts-comptables autorisés

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

État de la situation financière

Au 31 mars	2022	2021
Actifs		
Actif à court terme		
Trésorerie	\$ 4,090,963	\$ 2,727,667
Comptes débiteurs	363,583	381,802
Charges payées d'avance	-	25,261
	4,454,546	3,134,730
Placements (note 3)	1,285,607	1,016,352
Immobilisations et actifs incorporels (note 4)	-	150,000
	\$ 5,740,153	\$ 4,301,082
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	364,658	408,220
Produits reportés (note 5)	1,600,502	1,452,144
	1,965,160	1,860,364
Actif net		
Non affecté	-	1,960,718
Affecté à l'interne (note 6)	3,774,993	480,000
	3,774,993	2,440,718
	\$ 5,740,153	\$ 4,301,082

Au nom du Conseil d'administration:

Président

Trésorier

Se reporter aux notes afférents aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	2022	2021 (note 10)
Produits		
Dons et parrainages	\$ 3,701,518	\$ 3,207,704
Souscriptions et entraînement du programme de la santé mentale au travail	1,631,524	1,365,899
Legs	894,521	1,474,306
Inscriptions et dons pour Roulez au grand jour	860,188	495,204
Subventions de programme	657,974	274,401
Soutien en frais de licence des divisions	217,750	215,045
Frais de plate-forme web de la fédération	191,600	148,000
Conférence	100,368	92,567
Divers	94,729	109,947
Frais de certification	92,990	49,749
Subvention salariale du gouvernement du Canada	-	402,483
Partage des produits (note 8(c))	(1,605,852)	(1,159,640)
	6,837,310	6,675,665
Charges		
Salaires et avantages sociaux	3,377,854	2,721,790
Services achetés	682,987	322,240
Vente	301,894	308,789
Relations gouvernementales	248,341	98,631
Technologie	233,627	307,718
Administration	162,287	144,863
Occupation	116,261	103,485
Traitement des cartes de crédit et autres frais de service	61,936	51,604
Créatif et conception	36,004	33,406
Transport	35,617	1,136
Traduction	32,049	22,569
Suivi des médias	26,881	31,227
Divers	25,352	68,654
Créances irrécouvrables (recouvrement)	11,945	(91,368)
Amortissements des immobilisations	-	66,383
	5,353,035	4,191,127
Excédent des produits par rapport aux charges	\$ 1,484,275	\$ 2,484,538
Provision pour dépréciation de l'immobilisation incorporelle (note 4)	(150,000)	-
Excédent des produits par rapport aux charges de l'année	\$ 1,334,275	\$ 2,484,538

Se reporter aux notes afférents aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars	Affectés à l'interne			Total 2022	Total 2021
	Non affectés	Réserves pour éventualités	Autres réserves		
Actif net au début de l'exercice	\$ 1,960,718	\$ 380,000	\$ 100,000	\$ 2,440,718	\$ (43,820)
Excédent des produits par rapport aux charges	1,334,275	-	-	1,334,275	2,484,538
Transferts (note 6)	(3,294,993)	2,794,993	500,000	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	\$ -	\$ 3,174,993	\$ 600,000	\$ 3,774,993	\$ 2,440,718

Se reporter aux notes afférents aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités d'exploitation:		
Excédent des produits par rapport aux charges de l'année	\$ 1,334,275	\$ 2,484,538
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissements des immobilisations	-	66,383
Provision pour dépréciation de l'immobilisation incorporelle	150,000	-
Gains non-réalisé sur placements	(38,579)	(52,178)
	1,445,696	2,498,743
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Comptes débiteurs	18,219	(11,141)
Charges payées d'avance	25,261	(25,261)
Créditeurs et charges à payer	(43,562)	(49,086)
Produits reportés	148,358	368,206
	148,276	282,718
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1,593,972	2,781,461
Flux de trésorerie liée aux activités de placement:		
Achat de placements (net)	(230,676)	(655,041)
Augmentation de la trésorerie	1,363,296	2,126,420
Trésorerie, début de l'exercice	2,727,667	601,247
Trésorerie, fin de l'exercice	\$ 4,090,963	\$ 2,727,667

Se reporter aux notes afférents aux états financiers

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

1 Organisation

L'Association canadienne pour la santé mentale (opérant comme L'Association canadienne pour la santé mentale (Nationale)) ("l'Association") a été constituée en 1926 en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, en vertu des lettres patentes du Canada. L'Association est une organisation d'échelle nationale dont la raison d'être est de promouvoir la santé mentale de tous et de soutenir le rétablissement et la résilience des personnes atteinte de maladie mentale.

Les divisions provinciales/territoriales et les succursales régionales de l'Association ont été créées pour s'occuper des affaires de l'Association qui sont jugées de nature provinciale/ territoriale ou régionales. L'Association est responsable des affaires d'échelle nationale et travaille en étroite collaboration avec tous les paliers de l'Association pour la réalisation de sa mission. L'Association a une influence significative sur les activités des divisions provinciales/territorial et des succursales régionales. Les actifs, passifs et résultats d'exploitation des divisions et succursales de l'Association canadienne pour la santé mentale ne font pas l'objet des présents états financiers puisqu'ils ne sont pas contrôlés par l'Association.

L'Association est un organisme de bienfaisance enregistré et est exonérée d'impôts sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

(a) Comptabilisation des produits

(i) Contributions

L'Association utilise la méthode reportée de comptabilisation des contributions.

Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions affectées d'origine externe sont constatées à titre de produits au cours de l'exercice où les charges sont constatées. Les contributions affectées à l'achat d'immobilisations sont reportés à titre de produits sur la même base que la charge d'amortissement liée à l'immobilisation acquise.

(ii) Souscription au programme de santé mentale au travail

Les frais de souscription au programme de santé mentale au travail sont constatés à titre de produits à la cour de l'année à laquelle ils se rapportent. Les frais de souscription au programme de santé mentale au travail perçus avant l'exercice auquel ils se rapportent sont comptabilisés comme produits reportés.

(iii) Frais de licence et d'hébergement web des divisions provinciales et succursales

Les frais de licence et d'hébergement web des divisions provinciales et succursales sont constatés uniformément sur l'exercice financier.

(iv) Produits de l'évènement

Les produits de l'évènement, y compris les inscriptions et les dons de Roulez au grand jour, les parrainages et les produits de conférence sont constatés à titre de produits à la fin de l'évènement.

(v) Autres frais

Les frais de services sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu.

(vi) Legs

L'Association peut être bénéficiaire en vertu de divers testaments et conventions de fiducie. Les montants totaux réalisables ne sont pas actuellement facilement déterminables. L'Association reconnaît ces legs lorsque le produit est reçu.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

2 Principales méthodes comptables (continuée)

(b) Trésorerie

La trésorerie comprend des sommes en dépôt dans une grande institution financière. De temps en temps, le portefeuille de placements détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le cadre d'une stratégie tactique à court terme. Ces placements sont présentés sous la rubrique de placements inclus dans la section des actifs non courants de l'état de la situation financière car ils ne sont pas utilisés pour les besoins opérationnels courants.

(c) Placements

L'Association peut liquider des placements sur approbation du conseil d'administration pour financer des projets et des opérations spéciales. Les investissements ont été présentés comme non courants car l'Association n'a pas l'intention de liquider.

(d) Immobilisations et actifs incorporels

L'Association comptabilise les immobilisations au coût. Le coût d'une immobilisation comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Association à fournir des services ou que des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement.

Au 31 mars 2022 aucune dépréciation de ce type n'existe.

(i) Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles se composent d'ordinateurs et équipements et sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé. Les ordinateurs et équipements ont été amortis sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

(ii) Immobilisations incorporelles à durée de vie finie

Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée comprennent le site web de l'Association et sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé. Le site web a été amorti sur sa durée d'utilité estimée de 3 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

(iii) Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée comprennent de marques et de logos achetés. Les marques et logos sont évalués au coût.

(e) Biens et services contribués

Les matériaux et services fournis ne sont comptabilisés que lorsqu'une juste valeur peut être raisonnablement estimée et lorsque les matériaux et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'Association et auraient autrement été achetés. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les matériaux et services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(f) Instruments financiers

(i) Évaluation

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée par, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas évalué ultérieurement à la juste valeur, du montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument.

L'Association évalue ensuite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les justes valeurs sont déterminées par référence aux prix cotés sur des marchés actifs.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

2 Principales méthodes comptables (continuée)

(f) Instruments financiers (continué)

(ii) Dépréciation

Lorsqu'il existe un indice de dépréciation ou qu'il est déterminé qu'une telle dépréciation s'est produite, la valeur comptable des instruments financiers est réduite du plus élevé des flux de trésorerie futurs actualisés attendus ou du produit qui pourrait être réalisé de la vente de cet actif. Si les circonstances qui ont conduit l'Association à comptabiliser une dépréciation s'améliorent et que la direction détermine que la totalité ou une partie de la dépréciation peut être récupérée, la dépréciation est reprise jusqu'à concurrence du montant auquel l'actif financier aurait autrement été comptabilisé à la date de reprise.

(g) Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et des dépenses au cours de la période en cours. Les estimations importantes comprennent la dépréciation des débiteurs, la durée de vie utile et la dépréciation des immobilisations incorporelles et des dépenses de programme attribuées financées par des subventions de programme.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, dont l'incidence serait constatée au cours des périodes futures. Toutes les estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés à l'état des résultats dans l'année où ils sont connus.

3 Placements

Au 31 mars	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 21,999	\$ 20,319
Revenu fixe	705,500	544,649
Actions canadiennes	392,350	304,191
Actions américaines	165,758	147,193
Placements, valeur comptable	\$ 1,285,607	\$ 1,016,352
Placements, au coût	\$ 1,189,955	\$ 959,529

Les placements à revenu fixe ont des taux d'intérêt de 1,66 % à 3,00 % (2021- 1,60 % à 2,92 %).

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

4 Immobilisations et actifs incorporels

Au 31 mars	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Ordinateurs et équipements	\$ 168,518	\$ 168,518	\$ 168,518	\$ 168,518
Site web	165,320	165,320	165,320	165,320
Marque et logo Roulez au grand jour	-	-	150,000	-
	\$ 333,838	\$ 333,838	\$ 483,838	\$ 333,838
Valeur comptable nette		\$ -		\$ 150,000

Au cours de l'année, l'Association s'est engagée dans un plan visant à modifier le format des futurs événements Roulez au grand jour et, par conséquent, la marque et le logo Roulez au grand jour sont considérés comme dépréciés. La valeur comptable de la marque de commerce et du logo Roulez au grand jour a été réduite à sa juste valeur estimative de néant.

5 Produits reportés

Au 31 mars	2022	2021
Contributions affectées d'origine externe	\$ 957,362	\$ 810,656
Souscription au programme de santé mentale au travail	632,250	615,168
Roulez au grand jour	10,890	26,320
	\$ 1,600,502	\$ 1,452,144

L'activité des produits reportés est la suivante:

	Ouverture	Additions	Produit	Reportés
Contributions affectées d'origine externe				
Soutien par les pairs et rétablissement	\$ -	\$ 1,087,480	\$ (705,448)	\$ 382,032
Retrouver son entrain	576,594	400,000	(661,771)	314,823
La tête haute	112,465	65,000	(35,198)	142,267
Recherche	-	64,000	-	64,000
Prévention du suicide	60,038	214,589	(267,323)	7,304
Autre	61,559	56,215	(70,838)	46,936
	810,656	1,887,284	(1,740,578)	957,362
Programme de santé mentale au travail	615,168	1,228,741	(1,211,659)	632,250
Roulez au grand jour	26,320	10,890	(26,320)	10,890
	\$ 1,452,144	\$ 3,126,915	\$ (2,978,557)	\$ 1,600,502

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

5 Produits reportés (continués)

Les produits ont été comptabilisés dans l'état des résultats comme suit:

Exercice terminé le 31 mars	2022
Souscriptions et entraînement du programme de la santé mentale au travail	\$ 1,211,659
Dons	1,083,519
Subventions de programme	657,059
Inscriptions et dons pour Roulez au grand jour	26,320
	\$ 2,978,557

6 Actifs nets affectés à l'interne

Le conseil d'administration de l'Association a affecté à l'interne des fonds à utiliser à des fins spécifiques.

	Début d'année	Transferts	Fin d'année
Réserve pour éventualités	\$ 380,000	\$ 2,794,993	\$ 3,174,993
Réserve d'initiative stratégique	100,000	500,000	600,000
	\$ 480,000	\$ 3,294,993	\$ 3,774,993

(a) Réserve pour éventualités

Conformément à la politique sur les réserves affectées à l'interne approuvée par le conseil d'administration, une réserve pour éventualités doit être maintenue à un montant égal à entre six et neuf mois de dépenses d'exploitation de l'Association, actuellement estimées par la direction entre 2 500 000 \$ et 3 075 000 \$ (2021 3 000 000 \$).

Les fonds de la réserve pour éventualités sont à la discrétion du conseil d'administration et ne peuvent être utilisés qu'avec l'approbation du conseil d'administration.

(b) Réserve d'initiative stratégique

Une réserve pour initiative stratégique doit être maintenue à un minimum de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2021).

Les fonds de la réserve pour initiatives stratégiques sont à la discrétion du conseil d'administration, mais peuvent être utilisés par le chef de la direction de l'Association sur approbation du conseil d'administration.

7 Régime de retraite

Tous les employés à temps plein de l'Association ont la possibilité de devenir membres du régime de retraite de l'Association canadienne pour la santé mentale ("le Régime"), qui est un régime de retraite multi-employeurs à cotisations déterminées pour les employés de l'Association à travers le pays, après avoir complété douze mois de services. Les cotisations patronales versées au régime de retraite au cours de l'année par l'Association sont 112 094 \$ (2021 105 526 \$).

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

8 Transactions et soldes des divisions provinciales/territoriales et les succursales régionales

Les transactions avec les divisions provinciales/territoriales et les succursales régionales se font dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie convenue par les deux parties.

(a) Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs comprennent 43 012 \$ (2021 - 52 234 \$) à recevoir des divisions provinciales/territoriales et des succursales régionales.

(b) Produits

Les produits de l'Association comprennent les montants suivants provenant des divisions provinciales/territoriales et des succursales régionales:

Exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Soutien en frais de licence des divisions	\$ 217,750	\$ 215,045
Frais de plate-forme web de la fédération	191,600	148,000
Frais de certification	31,990	5,320
Divers	18,348	32,437
Inscriptions et dons pour Roulez au grand jour	8,500	11,000
Souscriptions et entraînement du programme de la santé mentale au travail	5,250	5,675
	\$ 473,438	\$ 417,477

(c) Partage des produits

L'Association reçoit des dons généraux et pour Roulez au grand jour qui sont désignés aux divisions provinciales / territoriales et aux succursales régionales. Les sommes reçues sont comptabilisées dans les revenus de l'Association. L'Association transfère les revenus, moins des frais administratifs, aux divisions provinciales/territoriales et aux succursales régionales désignées. Les montants transférés aux divisions provinciales/territoriales et succursales régionales désignées de 1 605 852 \$ (2021 - 1 159 640 \$) sont comptabilisés en réductions des produits bruts.

9 Instruments financiers

L'Association est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de l'Association. Les instruments financiers et la nature des risques auxquels ils peuvent être soumis sont les suivants:

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. L'Association est exposée au risque de crédit en raison de sa trésorerie, de ses comptes débiteurs et de ses placements.

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus dans une institution financière et les fonds en dépôt dépassent le montant maximum assuré, ce qui entraîne une concentration du risque de crédit.

Les frais et autres comptes débiteurs ne sont pas garantis et présentent donc un risque de défaut plus élevé.

Le risque de crédit lié aux placements est minimisé en s'assurant que ces actifs sont investis dans des parties ayant une solvabilité bien établie.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2022

9 Instruments financiers (continués)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de répondre à une demande de liquidités ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'Association gère le risque de liquidité par sa politique de placement et sa budgétisation des flux de trésorerie.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le portefeuille de placement de l'Association comprend des actions américaines. Par conséquent, l'Association est exposée au risque de fluctuation des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les taux d'intérêt peuvent influencer sur la valeur des placements à revenu fixe.

L'Association a des politiques et des procédures formelles qui établissent la composition cible de l'actif, les cotes de crédit minimales et les diverses durées des placements détenus.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix fait référence au risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés aux instruments fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché.

L'Association est exposée à l'autre risque de prix en raison de ses placements en actions.

Changements de risque

Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition au risque de l'Association par rapport à l'année précédente.

10 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités et reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.